



## Compte-rendu de l'audio-conférence du 23 mars

Cher-e Camarade,

L'audio-conférence de ce jour s'est terminée vers 18h.

Pour notre paye d'avril, la direction a déclaré que la paye de mars sera peut-être reconduite sur avril sans les éléments conjoncturels. Elle serait donc banalisée.

La question n'est pas encore tranchée.

70 ordinateurs portables sont disponibles pour que les agents des SIE accèdent à Medoc web. Ces ordinateurs prendront la main à distance sur le PC fixe de chaque agent, qui restera ouvert. Les agents qui seront dotés devront venir chercher leur ordinateur à Notre-Dame-des-Victoires.

La direction a indiqué une dotation supplémentaire pour le SPL (3) et la paye Etat (4 ou 5).

La direction a déclaré que la délégation de signature pour les remboursements automatiques de crédit de TVA passe de 100 000€ à 500 000€.

Ceux qui ne sont pas automatiques restent à 100 000€ et sont traités en direction.

Pour les SPF (au prétexte de soutenir le marché immobilier), la direction n'a plus les effectifs suffisants pour tenir les journées comptables. Elle a demandé un renfort national et une ouverture par rotation pour chaque SPF.

Pour les PRS et les services contentieux (Etat et SPL): évolution du PCA suite au message du DG du 20 mars à 23h19. Il va y avoir une réduction des effectifs car les dossiers à enjeux proches de la prescription vont être couverts par une mesure législative de suspension temporaire.

Pour DLP, des agents restent mobilisés sur des tâches non prioritaires mais la direction ne veut pas en convenir.

La direction a rappelé que les agents doivent pointer, même si les journées sont banalisées.

Nos droits à congés et RTT vont certainement être revus à la baisse par de prochaines ordonnances, nous te tiendrons au courant.

Pour la restauration, la direction n'a pas encore obtenu de réponse de la DG sur la prise en charge de la restauration par des frais de déplacement ou de mission.

Cette question sera instruite au niveau ministériel (Dussopt).

Vendredi 20 mars: 610 agents sont venus travailler dans leur service.

Lundi 23 mars: 591 agents sont venus travailler dans leur service.

Vendredi 20 mars: 20 cas probables de covid-19 ont été recensés.

Lundi 23 mars: 30 cas ont été recensés sur la DRFIP75.

Des chefs de service ont demandé à des télétravailleurs et des agents confinés d'effectuer l'accueil téléphonique sur rendez-vous de chez eux.

La direction a rappelé que l'accueil téléphonique sur rendez-vous s'effectue uniquement sur place et selon les créneaux horaires prévus par l'application.

La section FO-DGFIP de Paris a demandé de rappeler aux chefs de service qu'il ne faut pas confondre "confinement" et "réquisition", que le PCA n'est pas un prétexte pour mobiliser des agents afin d'éponger les retards accumulés, que des postures d'autoritarisme, de zèle ou de désinvolture n'ont pas de place dans la période que nous traversons.

Nous sommes intervenus à nouveau pour demander des masques et des gants alors que le nombre d'alertes augmente.

Nous sommes intervenus à nouveau pour demander que les agents qui prennent des transports en commun ou ont des trajets longs restent chez eux en autorisation d'absence ou en télétravail.

La direction a réitéré la même réponse: *"ce n'est pas toujours possible de tenir compte des trajets, car on a besoin des compétences et des ressources. la consigne c'est de mobiliser des ressources, parfois on y arrive pas"*.

Nous avons appris qu'il y a eu une alerte sérieuse au SIE 13ème (Tolbiac).

Selon les consignes, le médecin de prévention a donc adressé un message à tous les agents afin que ceux ayant eu un contact direct et rapproché avec le collègue présentant des symptômes rentrent chez eux.

Nous sommes en désaccord avec cette méthode aléatoire.

Nous pensons dans ce cas que le service entier devrait fermer par précaution.

Pour la tenue d'un CHS extraordinaire, la direction a répété être en relation avec le Secrétariat général et attendre une réponse.

Prends bien soin de toi !

Amitiés syndicalistes.